

À LA UNE



Projet de loi-cadre Transports : la CGF reçue par le cabinet du Premier ministre

À la suite du courrier commun adressé le 15 juillet au Premier ministre pour alerter sur les conséquences du projet de loi-cadre sur le développement des transports, et notamment son article 18, la CGF, l'AUTF et l'Union TLF, organisations membres fondateurs de FRANCE LOGISTIQUE et à l'initiative de cette démarche, ont été reçues à Matignon le 23 juillet 2026 par Elsa Wolf-Berthelay, Conseillère transport au cabinet du Premier ministre, afin d'échanger sur les dispositions du texte.

Cette rencontre marque une nouvelle étape du dialogue engagé avec les pouvoirs publics pour défendre une trajectoire de décarbonation réaliste, progressive et compatible avec les capacités d'investissement des entreprises et leur compétitivité.

L'occasion pour la CGF de rappeler auprès de la conseillère son positionnement :

- poursuivre la transition écologique grâce à des mesures d'accompagnement plutôt qu'à des dispositifs punitifs.
- éviter des obligations déconnectées des réalités opérationnelles des entreprises en créant de nouvelles contraintes administratives ;
- préserver une trajectoire d'électrification cohérente et une neutralité technologique sans imposer une seule énergie ;
- supprimer la hausse des plafonds du versement mobilité, qui pèserait sur la compétitivité des entreprises ;

Le commerce de gros exploite près de 40 000 poids lourds, 190 000 véhicules utilitaires légers et 230 000 véhicules légers. Les entreprises sont pleinement engagées dans la décarbonation de leurs activités, mais cette transition écologique doit tenir compte des réalités économiques, des usages et des délais de déploiement des solutions et ne pas créer de nouvelles règles et taxes qui n'existent nulle part ailleurs.

Dans l'attente de la date d'examen du texte à l'Assemblée Nationale, la CGF continue sa mobilisation pour porter la voix des entreprises du commerce de gros afin de concilier transition écologique, compétitivité et souveraineté économique.

Retrouvez le communiqué de presse dédié envoyé le 1er juillet dernier.

CP CGF 1er juillet 2026

INSTITUTIONNEL



Adoption du Projet de loi urgence agricole : la mobilisation de la CGF a permis de préserver les intérêts des grossistes alimentaires

Le projet de loi Urgence agricole a été définitivement adopté par les parlementaires ce mardi 21 juillet. La CGF se félicite de l'adoption de plusieurs dispositions préservant les intérêts des entreprises du commerce de gros alimentaires sur plusieurs dispositions essentielles, en particulier les règles de négociations commerciales avec les grossistes. Ce résultat est le fruit d'un dialogue que la CGF a entretenu avec le gouvernement et les parlementaires, en amont puis tout au long de l'examen du texte.

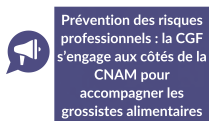
Parmi les principaux points à retenir :

- les règles applicables aux négociations commerciales avec les grossistes demeurent inchangées, préservant ainsi le régime spécifique de la profession.
- Les grossistes restent également exclus de l'expérimentation encadrant la fin des relations commerciales en cas de désaccord au 1er mars, ainsi que des nouvelles obligations de transparence applicables aux achats de qualité durable de la restauration collective.

Ces avancées illustrent l'engagement de la Confédération pour défendre un cadre juridique stable, adapté aux réalités du commerce de gros et favorable à la compétitivité des entreprises.

[Le projet de loi](#)

SOCIAL



Prévention des risques professionnels : la CGF s'engage aux côtés de la CNAM pour accompagner les grossistes alimentaires

LA CGF a signé avec la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie une nouvelle Convention Nationale d'Objectifs (CNO) dédiée notamment aux activités de commerce de gros alimentaire et ayant comme objectif d'accompagner les entreprises en matière de prévention des risques professionnels.

Entrée en vigueur le 1er juillet 2026, les entreprises grossistes alimentaires pourront conclure un contrat de prévention avec leur caisse régionale jusqu'au 30 juin 2030, afin de bénéficier d'un accompagnement technique et financier pour investir dans des équipements et des démarches visant à améliorer la santé et la sécurité au travail.

En participant à la signature de cette convention, CGF Alimentaire réaffirme son engagement en faveur de la prévention des risques professionnels et de l'accompagnement des entreprises du commerce de gros alimentaire dans l'amélioration durable de leurs conditions de travail.

Les entreprises éligibles peuvent désormais se rapprocher de leur CARSAT ou CRAMIF afin d'étudier la mise en place d'un contrat de prévention.



AG 2026 de la CGF : retrouvez les témoignages des partenaires institutionnels et des professionnels du secteur

Le 23 juin, l'Assemblée générale de la CGF a réuni près de 200 participants et a mis à l'honneur la résilience du commerce de gros dans un contexte marqué par une inflation de réformes sans précédent.

Vidéo Best-of



La DGE réaffirme l'importance du dialogue avec les entreprises du commerce de gros

À l'occasion de l'Assemblée générale de la CGF, Geoffroy **CAILLOUX**, chef du service de l'économie de proximité à la Direction générale des entreprises (DGE), a partagé sa vision de l'accompagnement des entreprises face à la multiplication des réformes et des évolutions réglementaires.

Au cours de son entretien, il a rappelé qu'il est indispensable d'associer les entreprises le plus en amont possible à la préparation des réformes, afin de leur apporter davantage de lisibilité et de construire, avec elles, des modalités de mise en œuvre adaptées aux réalités du terrain. Pour la DGE, le dialogue entre l'administration et les acteurs économiques constitue un levier essentiel pour faire émerger des solutions pragmatiques.

Geoffroy **CAILLOUX** a également salué le travail quotidien des entreprises du commerce de gros, souvent peu visible mais indispensable au bon fonctionnement de l'économie. Il a enfin encouragé les professionnels à poursuivre leurs échanges avec l'administration, rappelant que les difficultés liées aux charges normatives peuvent être discutées afin d'identifier, collectivement, des réponses concrètes et opérationnelles.

Cette intervention illustre l'importance du dialogue permanent entre les pouvoirs publics et les représentants du commerce de gros pour accompagner les grandes transformations du secteur.

Retrouvez la vidéo



Isabelle Bernet-Denin présente les priorités de la CGF pour les prochains mois

À l'occasion de l'Assemblée Générale 2026, Isabelle Bernet-Denin, Directrice générale de la CGF, a présenté les grands chantiers qui guideront l'action de la Confédération dans les prochains mois.

Parmi les priorités figurent le renforcement de la représentativité de la CGF avec l'adhésion de nouvelles fédérations, la structuration de **CGF Alimentaire**, désormais composé de 12 fédérations, ainsi que le développement du rôle de la Confédération comme référent économique du secteur. La CGF poursuivra également ses actions pour renforcer l'attractivité du commerce de gros auprès des pouvoirs publics, des médias et des jeunes générations, notamment à travers le Tour de France des Grossistes et ses initiatives en matière d'affaires publiques.

Elle a également rappelé que l'accompagnement opérationnel des adhérents demeure au cœur des missions de la Confédération. Face à la multiplication des obligations réglementaires, la CGF poursuit et amplifie la mise à disposition de services pour les adhérents : webinaires, guides pratiques, consultations juridiques et outils de décryptage afin d'aider les entreprises à mettre en œuvre les principales réformes dans les meilleures conditions.

[Retrouvez la vidéo](#)



CGF Alimentaire : une ambition collective pour renforcer la voix des grossistes alimentaires

Lors de l'Assemblée Générale de la CGF le 23 juin dernier, Olivier FENO-FEYDEL et Stéphane MAURIN, respectivement Président et Vice-Président de CGF Alimentaire, sont revenus sur les ambitions de cette nouvelle structure dédiée aux grossistes alimentaires et rassemblant 12 fédérations adhérentes.

Au cœur de leur message : rassembler les fédérations alimentaires autour d'une vision commune afin de mieux porter les enjeux de la profession et renforcer la notoriété du métier de grossiste. En favorisant le travail collectif sur les problématiques communes aux différentes filières, CGF Alimentaire entend construire des positions partagées et parler d'une seule voix auprès des pouvoirs publics.

Les deux responsables ont également souligné que la première bataille de ce nouveau pôle sera celle de la coopération et de la visibilité. Face aux défis de la souveraineté alimentaire, des transitions économiques et environnementales ou encore de l'évolution du cadre réglementaire, l'ambition est de renforcer la reconnaissance des grossistes alimentaires comme des acteurs indispensables des chaînes d'approvisionnement et de construire, ensemble, l'avenir de la profession.



Décarbonation du transport : accompagner les entreprises dans leur transition

À l'occasion du salon **Drive to Zero**, **Christian ROSE**, directeur Transport & Logistique de la CGF, a partagé son analyse des défis auxquels sont confrontées les entreprises du commerce de gros dans la décarbonation de leurs flottes. Une transition indispensable, mais qui ne pourra réussir qu'en tenant compte des réalités opérationnelles et économiques du secteur.

Le commerce de gros représente un parc de **40 000 poids lourds**, **190 000 véhicules utilitaires légers** et **230 000 véhicules légers** utilisés par les collaborateurs itinérants. Face à ces volumes, la transition vers des mobilités décarbonées nécessite des solutions adaptées aux usages, des investissements soutenables et un accompagnement des entreprises.

Au cours de cet entretien, plusieurs enjeux majeurs ont été abordés : les freins à l'électrification des flottes, la complémentarité des différentes énergies pour accompagner la transition, la maîtrise du coût total de possession (TCO) des véhicules ainsi que la nécessité de soutenir une filière industrielle européenne compétitive.

À travers cette prise de parole, la CGF réaffirme son engagement en faveur d'une décarbonation pragmatique, conciliant ambitions environnementales et compétitivité des entreprises. Convaincue que la transition du transport constitue un levier essentiel pour atteindre les objectifs climatiques, elle poursuit ses travaux afin d'accompagner les grossistes dans cette transformation majeure.

Retrouvez l'interview
vidéo complète

LES DERNIÈRES PUBLICATIONS CGF



Les 10 succès de la CGF : focus sur les actions concrètes au service des grossistes

Dans son rapport d'activité 2025-2026, la CGF revient sur dix avancées majeures obtenues grâce à son action auprès des pouvoirs publics. Avec comme priorités, la préservation de la compétitivité du secteur, sa capacité à investir et à créer de l'emploi.

Parmi les principaux résultats obtenus figurent :

- l'allègement des obligations environnementales européennes pour les PME et TPE ;
- le report de la filière REP des emballages professionnels ;

- la sécurisation du régime spécifique des grossistes dans les négociations commerciales ;
- l'assouplissement des règles de révision des prix dans les marchés publics ;
- le maintien des aides à l'apprentissage pour les entreprises de moins de 250 salariés ;
- la réduction de l'impact de la réforme des allègements de charges salariales ;
- la création de nouveaux soutiens à l'électrification des flottes grâce aux Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) ;
- l'adaptation des objectifs de verdissement des flottes aux réalités opérationnelles des grossistes ;
- la suppression de la taxe plastique ;
- l'abandon du projet d'extension de la TASCOM aux entrepôts logistiques.

Ces résultats illustrent le rôle de la CGF comme interlocuteur de référence des pouvoirs publics et démontrent l'efficacité de son action collective pour défendre les intérêts des 160 000 entreprises du commerce de gros. Plus que jamais, la Confédération poursuit sa mobilisation afin d'accompagner les entreprises face aux grandes transitions économiques, environnementales et numériques.

Téléchargez le RA 2025-2026 de la CGF



**Le nouveau CGF Mag' est disponible :
découvrez toute l'actualité du
commerce de gros !**

Le dernier numéro de CGF Mag', le magazine sur l'actualité du commerce de gros édité par la CGF, est disponible ! Au fil de ses pages, retrouvez les grands enjeux qui mobilisent la profession, les actions de représentation menées par la CGF et les priorités qui guideront son action dans les mois à venir.

Au sommaire de ce numéro :

- L'édito de Stéphane Antiglio ;
- L'entretien exclusif de Serge Papin, ministre des PME, du Commerce, de l'Artisanat, du Tourisme et du Pouvoir d'achat, sur le rôle stratégique des grossistes dans l'économie française ;
- Premier dossier thématique : le commerce de gros face au poids des réformes et des normes avec le témoignage de plusieurs professionnels ;
- L'entretien avec Patrick Martin, Président du MEDEF ;
- Focus sur les initiatives mises en place par les professionnels du secteur face au défi de l'attractivité ;
- L'interview d'Olivier Feno-Feydel et Hermine Chombart de Lauwe, Président et Directrice générale de l'UNCGFL ;
- Les rencontres institutionnelles, visites d'entreprises et actions de représentation menées tout au long de l'année.

Téléchargez CGF Mag'

Feuilletez CGF Mag'



Facturation électronique : la CGF accompagne ses adhérents

Dans le cadre de la réforme de la facturation électronique, qui interviendra au 1er septembre 2026, la CGF a élaboré, en collaboration avec le ministère de l'Économie et des Finances, un guide pratique pour accompagner les entreprises dans leur préparation à l'échéance du 1er septembre 2026.

Fruit de plusieurs mois de travail, ce guide en 12 étapes permet de mieux comprendre les enjeux et les modalités de mise en œuvre de la réforme, en abordant notamment son champ d'application, les notions de facturation électronique, d'e-invoicing et d'e-reporting, ainsi que le rôle des plateformes agréées et des logiciels de facturation.

Conçu comme un outil opérationnel, il détaille également les actions à engager dès à présent pour anticiper cette évolution majeure et sécuriser les processus de facturation et de paiement.

[Lien vers le guide](#)

**Décision
Atelier**
Aftermarket

Le rapport d'activité de la CGF mis à
l'honneur dans *Décision Atelier*
Aftermarket

Le rapport d'activité 2025-2026 de la CGF a fait l'objet le 20 juillet d'un article dans le magazine Décision Atelier Aftermarket, qui met en lumière les actions menées par la Confédération au service des entreprises du commerce de gros, et plus particulièrement des distributeurs de la filière automobile.

L'article revient sur une année marquée par une forte mobilisation de la CGF face à l'accumulation des réformes réglementaires, fiscales et environnementales. Il souligne notamment les avancées obtenues par la Confédération sur plusieurs dossiers majeurs : report de la filière REP des emballages professionnels, abandon de l'extension de la TASCOM aux entrepôts logistiques, maintien de la fiscalité du B100 ou encore suppression de la taxe plastique.

Le magazine met également en avant les travaux conduits par la CGF sur les grands enjeux de transformation du secteur : décarbonation des flottes, électrification des véhicules utilitaires, facturation électronique, logistique et transition numérique. Il rappelle notamment que le commerce de gros exploite 40 000 poids lourds, 190 000 véhicules utilitaires légers et 230 000 véhicules légers, ce qui en fait un acteur majeur de la transition des mobilités.

Enfin, l'article souligne le rôle de la CGF dans l'accompagnement des entreprises grâce à ses guides pratiques, webinaires, consultations juridiques et actions de représentation auprès des pouvoirs publics. Une reconnaissance qui illustre la place de la Confédération comme interlocuteur de référence pour défendre la compétitivité du commerce de gros et accompagner les entreprises face aux grandes transformations économiques, réglementaires et environnementales.

[Lien vers l'article](#)

WEBINAIRES CGF



Transport & logistique : découvrez le 27 août CRAFT, un nouvel outil pour recruter et valoriser les compétences

Dans le cadre de ses actions en faveur de l'emploi et de l'attractivité des métiers du transport et de la logistique, la CGF relaie le prochain webinaire organisé par l'AFT Transport & Logistique consacré à **CRAFT**, un outil innovant d'aide au recrutement et à la gestion des compétences comportementales.

Organisé le jeudi 27 août 2026 de 8h30 à 9h30, ce rendez-vous permettra de découvrir les fonctionnalités de cette solution numérique, conçue pour compléter l'évaluation des compétences techniques par une analyse des aptitudes comportementales. CRAFT aide ainsi les entreprises à mieux cibler leurs recrutements, à accompagner les mobilités professionnelles et à renforcer l'attractivité de leurs métiers.

Au programme de cette e-rencontre : présentation de l'outil, retours méthodologiques, échanges avec les équipes de l'AFT et réponses aux questions des participants. Les interventions seront assurées par **Frédéric Barennès**, responsable du pôle Logistique & Supply Chain, et **Thomas Huguen**, directeur du Département des opérations et du développement de l'AFT.

Ce webinaire constitue une opportunité pour les entreprises du commerce de gros souhaitant faire évoluer leurs pratiques RH et disposer d'un nouvel outil pour identifier les talents, faciliter les recrutements et accompagner les parcours professionnels dans un secteur en pleine transformation.

SAVE THE DATE



Fermeture estivale de la CGF du 31 juillet au 18 août

Les bureaux de la CGF fermeront le jeudi 30 juillet au soir et ré-ouvriront le mercredi 19 août.



Rendez-vous les 26 et 27 août pour la REF 2026 du MEDEF !

Les 26 et 27 août 2026, la REF du MEDEF revient dans les allées de Roland-Garros pour deux journées riches en échanges, rencontres et réflexions.

Pour cette 8ème édition, qui aura pour thème « Le Courage », #LaREF26 portera une ambition renforcée : rassembler plus largement encore celles et ceux qui font vivre l'économie française, dans un format toujours plus riche, plus fluide et plus ouvert.

Pendant deux jours, la REF réunira entrepreneurs, dirigeants, responsables publics, représentants des territoires, fédérations professionnelles, partenaires, journalistes et acteurs de la société civile autour des grands débats économiques, sociaux et démocratiques qui structureront la rentrée.

Infos et inscriptions



Les Journées du patrimoine économique : mettre en lumière le commerce de gros !

Les 2, 3 et 4 octobre 2026, le MEDEF organise les **Journées du patrimoine économique (JPE)** et invite les entreprises de toutes tailles à faire découvrir leurs métiers, leurs savoir-faire et leurs équipes au grand public. Cette initiative nationale vise à rapprocher les Français de leur tissu économique tout en valorisant la richesse des entreprises et des territoires.

Participer aux JPE constitue une véritable opportunité pour les entreprises du commerce de gros : développer leur notoriété, renforcer leur attractivité, valoriser leurs collaborateurs,

susciter des vocations et attirer de futurs talents. Pendant trois jours, familles, jeunes, enseignants et demandeurs d'emploi pourront découvrir les coulisses des entreprises et mieux comprendre la diversité de leurs métiers.

L'événement connaît un succès grandissant. En 2025, **650 entreprises** ont ouvert leurs portes et accueilli **plus de 17 000 visiteurs**, témoignant de l'intérêt croissant du public pour la découverte du patrimoine économique français.

Les entreprises souhaitant participer peuvent dès à présent s'inscrire afin de rejoindre cette dynamique et contribuer à la promotion des savoir-faire de leur territoire.

Infos et inscriptions



Séminaire social de la CGF : rendez-vous le 6 octobre !

La CGF organisera son séminaire social annuel le 6 octobre prochain à Paris à destination des fédérations et entreprises relevant de la CCN 3044.

Cette édition sera consacrée au thème de la prévention, de l'inclusion et de l'égalité, des enjeux majeurs pour les entreprises de la branche, dans une logique d'accompagnement et de partage de bonnes pratiques.



Logistique urbaine plus durable : rendez-vous le 3 décembre pour les Rencontres INTERLUD

Le **3 décembre 2026**, le **Forum des Images** à Paris accueillera la **6^e Rencontre nationale du programme InTerLUD+**, rendez-vous incontournable des acteurs engagés en faveur d'une logistique urbaine plus durable. Cette journée permettra de dresser le bilan des actions conduites dans le cadre du programme, de partager les retours d'expérience des territoires et d'identifier les leviers pour accélérer la transition du secteur.

Au programme : des échanges autour des grands défis de la logistique urbaine, de la **digitalisation**, du **foncier logistique**, des démarches d'acculturation et des nouvelles formes de logistique, ainsi qu'un retour sur les préconisations du rapport *Logistique urbaine durable 2025* remis au Gouvernement. L'après-midi sera consacrée à des ateliers réunissant acteurs publics, entreprises et chercheurs afin de mettre en lumière les initiatives les plus innovantes déployées sur les territoires.

Comme chaque année, cette rencontre rassemblera l'ensemble de l'écosystème : services de l'État, collectivités, organisations professionnelles, entreprises, acteurs de la formation, chercheurs et apporteurs de solutions. L'édition 2025 avait réuni près de **450 participants** venus de toute la France, témoignant de l'intérêt croissant pour les enjeux de la logistique urbaine durable.

Cette rencontre constitue une occasion privilégiée d'échanger sur les bonnes pratiques, de partager des solutions concrètes et de poursuivre la mobilisation collective en faveur d'une logistique plus performante, plus durable et mieux intégrée aux territoires.

Inscriptions



Rendez-vous le 9 décembre pour la 5ème journée de la filière logistique et transport de marchandises

France Logistique, dont la CGF est membre fondateur, organisera le 9 décembre prochain la 5ème journée de la filière logistique et transport de marchandises.

Rendez-vous de référence pour croiser les regards des acteurs économiques, élus, think tanks, chercheurs, journalistes et représentants des institutions publiques sur le futur de la filière logistique et transport de marchandises, cette édition abordera notamment les thèmes de la compétitivité économique, responsabilité climatique et souveraineté logistique à quelques mois des échéances électorales de 2027.

Plus d'infos sur France
Logistique



CGF

Confédération des
Grossistes de France



Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous directement à cgf@cgf-grossistes.fr.